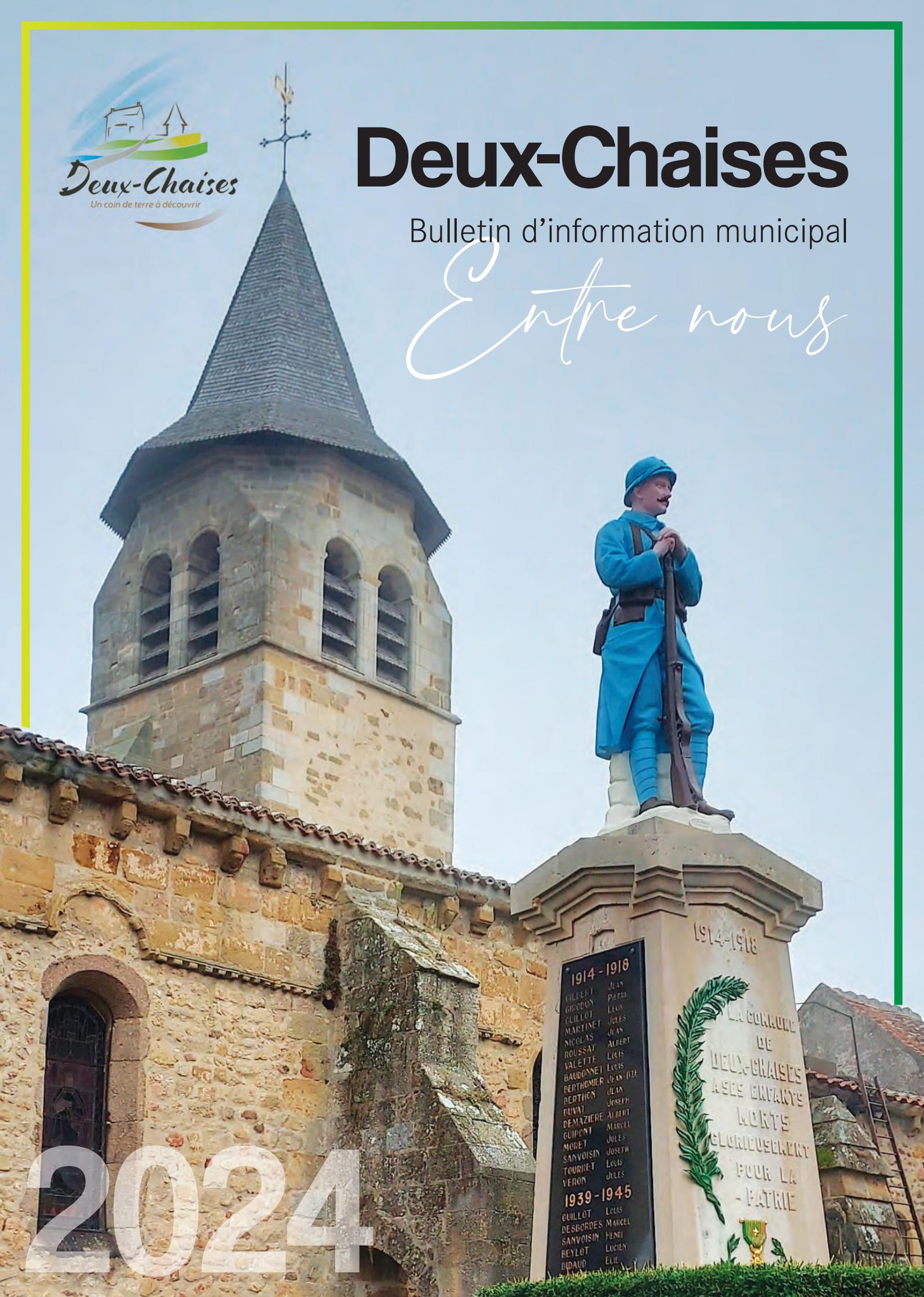




Deux-Chaises

Bulletin d'information municipal

Entre nous



2024

1914 - 1918
GILLET JEAN
GIRDOY PIERRE
GUILLOT LEON
MARTINET JULES
NICOLAS JEAN
ROUSSAT ALBERT
VALETTE LOUIS
BAUDONNET LOUIS
PERTHOMIE JEAN-DIE
BERTHON JEAN
RUYAL JOSEPH
DEMAZIERE ALBERT
GUILLOT MARCEL
MORET JULES
SANVOISIN JOSEPH
TOURRET LOUIS
VERON JULES
1939 - 1945
GUILLOT LOUIS
DESBORDES MARCEL
SANVOISIN HENRI
REYLOT LUCIEN
DIDAUD ELIE

1914-1918
LA COMMUNE
DE
DEUX-CHAISES
A SES ENFANTS
MORTS
GLORIEUSEMENT
POUR LA
- PATRIE

Le mot du maire

Cette année 2024 se termine dans un climat national et international assez compliqué. Cette incertitude politique n'est pas favorable à la projection des acteurs économiques, elle est même accentuée par les annonces budgétaires, sans doute nécessaires et peut-être trop tardives.

A ce jour, ce dessein peu enthousiasmant nous fait craindre une réduction des dotations et subventions devenues indispensables du fait de la suppression par l'Etat de la maîtrise d'une partie de la fiscalité locale.

Les marges de manœuvre se réduisent et les annonces gouvernementales, par effet de levier, risquent encore de les diminuer.

Le contrôle de notre budget de fonctionnement est le seul moyen pour envisager les investissements nécessaires à l'avenir de notre commune et à sa modernisation.

C'est dans cette optique que le renouvellement et l'adaptation de l'équipement du service technique ont été conçus.

L'inauguration du 5 octobre dernier a été l'occasion de présenter une partie des réalisations entreprises.

Les travaux d'isolation des bâtiments vont commencer cet hiver. Tout cela est évoqué dans le bulletin.

Notre commune accueille de nouveaux habitants et aussi des entrepreneurs, nous pouvons nous en réjouir, avec entre autres la reprise du restaurant « Le relais des Deux-Chaises » qui faisait et pourra de nouveau faire la notoriété de notre village.

Le repas du CCAS a pu y être servi avec un record de participation et un maximum de satisfaction.

Tout n'est pas rose cependant car le chapitre des incivilités n'est pas clos. Il ne s'agit évidemment pas des actions symboliques alertant sur la situation agricole.

Entre les panneaux dégradés, arrachés, volés et les rodéos à la salle Lucien Labrune où les voitures endommagent la haie en la traversant, ces agissements commis par des personnes ayant absorbé des produits provoquant une altération du discernement ou tout simplement imbéciles, sont déplorables.

Ces actes ne doivent pas, dans notre esprit, masquer l'implication des bénévoles de notre riche tissu associatif. Je veux saluer cet engagement et remercier aussi le dévouement de nos agents au service de toute la population.

Les adjoints, les conseillers municipaux et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter de très agréables fêtes de fin d'année et, avec un peu d'avance, une bonne année 2025, vœux que j'aurai l'occasion de renouveler le 11 janvier à 18h00 en vous espérant nombreux à cette cérémonie.

Maurice CHOPIN





**Du rose au noir... jusqu'au bleu blanc rouge :
éventail des émotions deux-chaisoises.**

Etat-civil

NAISSANCES

Avec six nouveaux-nés, la natalité deux-chaisoise connaît une hausse encourageante pour l'avenir de la commune !

- Théa COLLE, le 8 février 2024.
- Owen et Liam MOREAU, le 29 février 2024.
- Mathis VAN VAECK, le 7 avril 2024.
- Romane BOUCAUMONT, le 23 avril 2024.
- Kaïla FONDARD, le 16 novembre 2024.

MARIAGE

• Hortense COURAUDON et Valentin MOGINOT, le 8 juin 2024.
Tous nos vœux de bonheur à ces « mariés sous la pluie » et, en prime, le dicton français :
« S'il pleut le jour du mariage, les écus rentreront dans le ménage ! ».

DÉCÈS

S'en sont allés :

- Rémi BERBONDE, le 15 janvier 2024.
- Madeleine VERON, le 26 avril 2024.
- Marie-Thérèse GUILLAUMIN, le 19 octobre 2024
- Angelo VISINONI, le 2 novembre 2024

Nous ont également quittés :

Joël BERTHOU, Paulette VERGEAT, André BEAUDONNET, Jean-Claude BIZEBARRE, Liliane GIRAUDON et Serge LAFAIX.

Deux-Chaises en bleu blanc rouge



En cette fraîche matinée du samedi 5 octobre, pour l'inauguration officielle de trois chantiers municipaux menés à bien, la commune pavaisait aux couleurs du drapeau tricolore.

Il s'agissait d'abord des travaux de conservation effectués sur une très ancienne statuette de Vierge à l'enfant, en bois polychrome, installée dans l'église Saint-Denis.

On inaugurerait aussi les travaux de restauration de notre monument aux morts avec, en particulier, les couleurs d'origine redonnées au soldat de 14-18 qui arbore désormais son vrai uniforme bleu-horizon.

En dernier lieu, il s'agissait d'inaugurer les travaux d'aménagement d'un terrain multisports, destiné à entretenir la « flamme olympique » chez les Deux-Chaisois, au-delà de 2024...

A l'invitation de la municipalité, la population s'est déplacée nombreuse pour participer à cet événement, en présence de personnalités telles que le Secrétaire Général de la Préfecture, Olivier MAUREL, le sénateur Claude MALHURET, le représentant du Conseil Régional, Emmanuel FERRAND, le directeur de l'office national des anciens combattants et

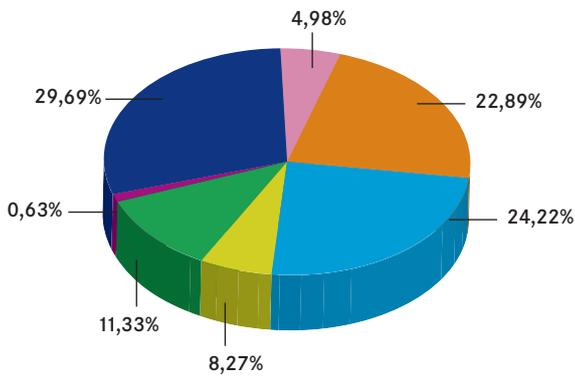
victimes de guerre, Emmanuel DUFOUR, les représentants du Conseil Départemental et de l'intercommunalité, M.Françoise LACARIN et J.Marc DUMONT, plusieurs maires des communes voisines ainsi que des représentants des Sapeurs-Pompiers et de la brigade de Gendarmerie.

Beaucoup d'émotion dans l'air au moment de couper le ruban d'inauguration du tout nouveau « City Stade », avec la collaboration de plusieurs jeunes Deux-Chaisois. Equipé de buts multisports, de paniers de basket-ball et d'un filet central amovible, ce terrain offrira à tous la possibilité de pratiquer de salutaires activités sportives.

Beaucoup d'émotion aussi en salle Lucien LABRUNE où se sont succédé les discours officiels de tous ceux ayant apporté leur contribution à l'aboutissement de ces projets municipaux qui valorisent notablement le patrimoine communal.

A la fois solennelle et conviviale, cette **matinée haute en couleurs** s'est prolongée autour du verre de l'amitié avec de délicieux amuse-bouche pour réveiller les papilles de l'assistance !

Fonctionnement

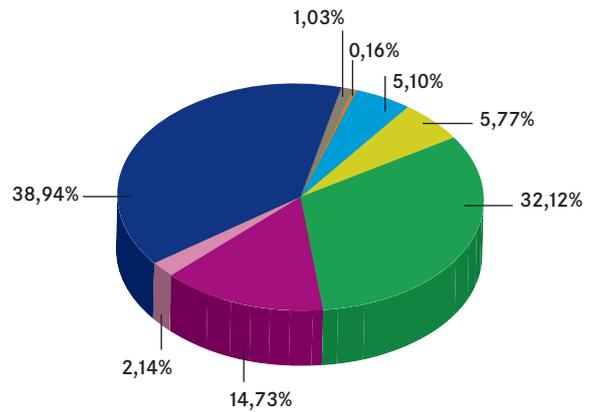


DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	167 742€
012	Charges de personnel et frais assimilés	177 500€
014	Atténuations de produits	45 963€
65	Autres charges de gestion courante	83 010€
66	Charges financières	4 589€
023	Virement à la section d'investissement	217 595€
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	36 462€

TOTAL DÉPENSES

732 861€



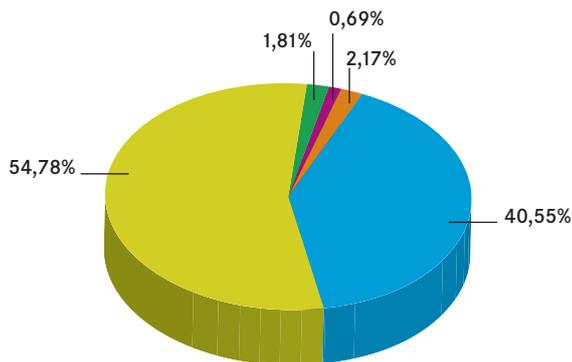
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuations de charges	1 200€
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	37 400€
73	Impôts et taxes	42 321€
731	Impositions directes	235 382€
74	Dotations et participations	107 967€
75	Autres produits de gestion courante	15 700€
002	Excédent de fonctionnement reporté	285 356€
N 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 535€

TOTAL RECETTES

732 861€

Investissement

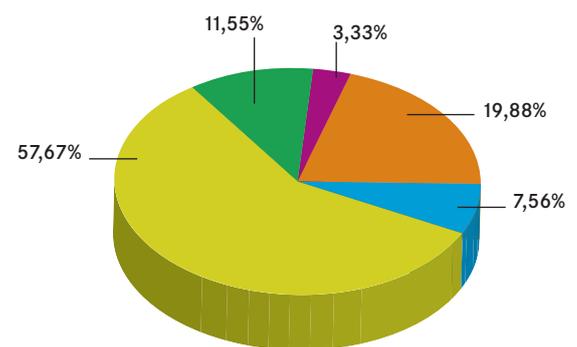


DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	23 766€
21	Immobilisations corporelles	443 765€
23	Immobilisations en cours	599 550€
001	Déficit d'investissement reporté	19 755€
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 535€

TOTAL DÉPENSES

1 094 371€



RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Désignation	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	217 595€
10	Dotations, fonds divers et réserves	82 722€
13	Subventions d'investissement reçues	631 169€
16	Emprunts et dettes assimilés	126 423€
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	36 462€

TOTAL RECETTES

1 094 371€

DYNAMIQUE TERRITORIALE

Focus sur quelques aspects de l'économie locale : pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet www.deux-chaises.fr (rubrique « Principaux acteurs économiques »).

Camping

Avec 1305 nuitées, la fréquentation du camping municipal est en hausse.

On observe la présence toujours notable des touristes étrangers (50,5%), principalement venus d'Allemagne, des Pays-Bas et de Suisse mais aussi de République Tchèque, d'Irlande et même d'Australie.

La saison aura rapporté la somme de 6339,90 euros, sachant que la taxe de séjour est reversée à la Communauté de Communes.

A noter que les prochains usagers du camping auront la possibilité d'aller se détendre sur le terrain multisports situé à proximité, ce qui ajoute à l'attractivité des lieux.



Du nouveau... au carrefour des Quatre Routes

La municipalité souhaite la bienvenue à Maxime BARACHE, repreneur du café-restaurant « Le relais des Deux-Chaises », en cessation d'activités depuis l'été 2022. Après de nécessaires travaux de réhabilitation et de mise aux normes, l'établissement vient d'ouvrir ses portes avec une équipe impatiente d'accueillir de nombreux clients.

Des menus variés sont proposés, à des tarifs accessibles et Maxime ne manquera pas de recommander aux amateurs le fameux couscous maison, comme on le cuisinait en Kabylie, où se trouvent ses origines familiales. Afin de recevoir dans les meilleures conditions une clientèle locale ou de passage, entre autres les conducteurs routiers, l'établissement est ouvert au public du lundi matin au vendredi soir, avec une pause quotidienne entre 15h et 18h, ainsi que le samedi jusqu'au repas de midi.

Pour boire un verre ou pour se restaurer, les Deux-chaisois ne manqueront pas de soutenir l'initiative de Maxime en poussant la porte du Relais des Deux-Chaises !



Essor des garages deux-chaisois :

P.G. Automobile et Garage F. Gayet



« **Notre moteur, votre satisfaction** » : le slogan astucieux du **centre P.G. Automobile** est promesse de vitalité, à l'image de Pierre Goetz et des sept membres de son équipe, répartis entre l'atelier de Deux-Chaises et celui de Saint-Pourçain-sur-Sioule. Au nombre des prestations proposées figurent déjà la vente et la location de tous types de véhicules, l'entretien, la réparation de voitures mais aussi les travaux sur la carrosserie, qu'il s'agisse de débosselage ou de peinture. **Cependant, d'autres projets d'agrandissement sont en cours, nécessitant l'acquisition de terrains supplémentaires et la construction de bâtiments en lien, par exemple, avec le développement d'une activité de dépannage de véhicules.** On devine qu'une préoccupation ne quitte jamais l'esprit de Pierre : comment faire coïncider ses valeurs, ses rêves et sa vie professionnelle ? Comme il le répète lui-même, ce n'est pas le « business » qui le motive mais plutôt le goût du défi, le « challenge » et par ailleurs il tient à privilégier la dimension humaine que ce soit par rapport à ses collaborateurs ou par rapport à ses clients. Il suffit pour s'en convaincre de voir l'atelier parfaitement tenu où viennent d'être installés de nouveaux extracteurs de gaz d'échappement. Autre preuve de l'attention portée au personnel de l'établissement et aux clients de passage : entre l'atelier et le secrétariat de Marjorie, un espace chaleureux, moitié salon d'accueil, moitié show room, où le maître des lieux expose cette fascination pour la mécanique qui le tient depuis son enfance.

Pour le **Garage F. Gayet**, 2024 aura été une année importante à plus d'un titre : un anniversaire d'abord puisque voilà déjà dix ans que l'établissement a ouvert ses portes. Après cette décennie passée en tant que locataire de l'atelier intercommunal, Frédéric Gayet atteint maintenant un autre but qui lui tenait à cœur, en devenant propriétaire des lieux. Pour lui-même et son employé, la formation continue est toujours au programme afin de s'adapter à tous les types de véhicules, thermiques, hybrides ou électriques. La clientèle ne manque pas : tous les voyants sont donc au vert pour former d'autres projets d'avenir, tels que l'agrandissement de l'espace de travail.



La commune de Deux-Chaises se félicite de la présence sur son territoire de ces deux garages automobiles dynamiques. A l'un et à l'autre elle souhaite la réalisation de leurs objectifs !

Projets municipaux

ENCORE À L'ÉTUDE, EN COURS DE RÉALISATION OU DÉJÀ FINALISÉS, MODESTES OU D'ENVERGURE, LES PROJETS MUNICIPAUX NE MANQUENT PAS.



Rénovation énergétique des bâtiments communaux : un chantier de longue haleine

Durant l'année 2025, les bâtiments de l'école, de l'Agence Postale et du logement attenant vont être l'objet d'importants travaux d'isolation dans l'objectif de réaliser de précieuses économies d'énergie.

Etabli par Monsieur Noailhat, architecte en charge de la maîtrise d'œuvre, un Avant-Projet définitif a été validé par le conseil municipal, lors de sa session du 8 août 2024. Pour cette première tranche du programme de rénovation, le coût total des travaux est estimé à 287 800 euros (Ecole : 152 300 euros / Agence Postale : 135 500 euros).

Les demandes de financement ont été faites, le dossier de consultation des entreprises a été lancé et les entreprises sont désormais retenues.

Une seconde tranche de travaux est à l'étude : elle concernera le bâtiment de la mairie dans son intégralité ainsi que les logements communaux de l'ancien presbytère. Une demande de financement au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) a été sollicitée ainsi qu'une demande spécifique au titre du Fonds Vert, pour les travaux afférents aux logements. Département et Région ont également été sollicités.

Dépenses à inscrire aux budgets 2025 et 2026.

A noter que le conseil municipal a approuvé la proposition de la Communauté de Communes pour une mutualisation de moyens humains et techniques, permettant par exemple de bénéficier des conseils et de l'expertise de Damien Guichon, chargé de mission sobriété énergétique.



Travaux de voirie et entretien des fossés

Après consultation de différents devis pour des travaux de réfection de chemins et de curage des fossés, au vu des tarifs annoncés et des matières premières proposées, c'est la proposition de Transchâtillonnais qui a été retenue par le Conseil municipal.



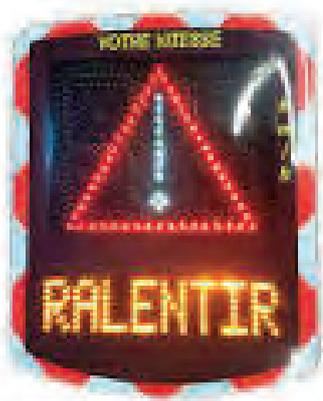
Travaux en voie de réalisation.

Secteurs concernés : Chemin de Piaucret, Route de la Gissière et chemin menant des Manteaux à La Brière (commune de Voussac).

La municipalité continue d'assurer une partie de l'entretien des fossés et des chemins.



Installation de radars pédagogiques



Demandée au titre de la répartition du produit des amendes de police en matière de sécurité routière, une subvention a été accordée pour financer l'acquisition de radars pédagogiques.

Ces radars seront prochainement installés en agglomération, le long de la route départementale 945 où le trafic important représente un potentiel danger pour les riverains.

Même s'il ne suffit pas toujours à raisonner les conducteurs imprudents, ce type de dispositif devrait cependant améliorer la sécurité des piétons, des cyclistes et de tous les véhicules circulant sur cette portion de route où la vitesse est limitée à 50 km/h.



Renouvellement de l'équipement communal

Dans le cadre du dispositif de solidarité départementale 2024, un accord de principe a été émis par le Département pour subventionner l'achat de différents matériels (subvention égale à 50% avec un plafond de 10 000 euros HT).

Après consultation de plusieurs devis, les propositions d'achat suivantes ont été retenues :

- Balayeuse (Europe Equipement), en copropriété avec Rocles et St Sornin
- Meuleuse filaire (Brico Dépôt)
- Saleuse (Delimbe)
- Aspirateur eau et poussière (Brico Dépôt)
- Nettoyeur haute pression (Brico Dépôt)
- Perforateur (Brico Dépôt)
- Aspirateur ménage (Cyprès Hygiène)
- Tronçonneuse (Géraud Motoculture)
- Barrières de circulation (Comat & Valco)
- Cage métal (Gamm Vert)
- Trois fenêtres logement mairie (Vincent Auberger)

Montant total des dépenses engagées : 9 960,44 euros.

Une fois déduite la subvention départementale, le reste à charge sera financé par les ressources propres de la commune.



Tarifs assainissement 2025

Suite à la décision du conseil municipal, les tarifs appliqués en 2024 seront maintenus, à savoir :

- Taxe forfaitaire annuelle de 70,00 euros HT par abonné raccordé ou raccordable au réseau d'assainissement collectif
- Redevance d'assainissement fixée à 1,50 euro HT le m³ d'eau consommé, applicable à tous les usagers raccordés ou raccordables au réseau.



Cantine scolaire

Pour l'année scolaire 2024-2025, les tarifs fixés pour le repas sont les suivants :

- Enfant = 3 euros
- Adulte = 4 euros

La distribution de serviettes en papier n'étant plus assurée, il est demandé aux familles de fournir une serviette en tissu, à renouveler chaque semaine.



Coup de pouce accordé aux associations

Soucieuse de favoriser l'animation du territoire deux-chaisois, la municipalité a répondu favorablement à plusieurs demandes de subvention :



- DFAM 03 (Développement Féminin Agricole Moderne de l'Allier). Cette association est à l'initiative du projet « **Cottes et bottes à l'école** » auquel participent les élèves scolarisés à Deux-Chaises. Il s'agit de la mise en place d'ateliers créatifs, avec l'objectif de publier en 2025 un recueil illustré.
- Les Jeunes Agriculteurs du Canton de Montmarault-Commeny ont organisé sur la commune de Deux-Chaises, les 14 et 15 septembre 2024, l'événement **Terr'en Fête**.
- Le Comité des Fêtes de Deux-Chaises a organisé une fête le samedi 13 juillet, avec un programme d'animations renouvelé induisant de nouvelles dépenses.



Une fête civile à célébrer ensemble en allant au théâtre

Dans le cadre de la **journée internationale des droits des femmes**, avec le soutien de la municipalité de Deux-Chaises, le Centre social 1, 2, 3 Bocage propose une soirée théâtrale, autour d'une pièce de Claude Broussouloux intitulée « **Deux femmes** », le **samedi 8 mars 2025**, à 19h45, en salle Lucien Labrune.



Le thème abordé est la solitude des femmes, leurs liens d'amitié parfois mis à mal par les choix de l'une et de l'autre ou par les circonstances de la vie. L'amitié résiste-t-elle à la quête individuelle du Grand Amour ?

Une réflexion sérieuse et contemporaine traitée avec beaucoup de drôlerie et d'émotion, dans une pièce trépidante s'adressant à tous les publics.

A l'issue de la représentation les comédiennes auront plaisir à échanger avec les spectateurs autour d'un verre.

Entrée libre avec participation au chapeau.



Investissements en prévision pour 2025

Outre la continuation des travaux pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux et des travaux liés à l'entretien annuel de la voirie et des fossés sur le vaste territoire deux-chaisois, la municipalité envisage la réalisation des projets suivants :

- Remise en état de la douche du camping, dont le carrelage est endommagé.
- Renouvellement de la vaisselle mise à disposition des usagers de la salle Lucien Labrune.
- Acquisition d'un lave-linge.
- Numérisation du cimetière et de l'état-civil.
- Acquisition d'une faucheuse d'accotement.
- Mission cybersécurité ATDA (Agence Technique du Département de l'Allier) : mesures à prendre pour la protection des données du système informatique municipal.
- Acquisition d'un nouvel ordinateur plus performant.

Horizon 2026 : projet d'installation d'une MAM sur le Chemin des écoliers



Sollicitée par trois personnes porteuses d'un projet de création d'une Maison d'Assistantes Maternelles, susceptible d'accueillir un groupe de douze enfants de moins de trois ans, la municipalité envisage de mettre éventuellement à disposition un terrain du lotissement « Le Chemin des écoliers », proche du bourg et de l'école.

Pour évaluer l'opportunité du projet, il importe de réaliser au préalable une étude de besoins sur le secteur par le biais d'un sondage destiné aux familles domiciliées à Deux-Chaises et dans les communes voisines.

S'il est jugé recevable, cet intéressant projet pourrait bénéficier d'aides financières venant de la CAF, de la MSA et du département.

L'un des atouts majeurs résiderait dans la grande amplitude horaire de cette MAM : de 7h jusqu'à 19h, voire 20h.

Dans le meilleur des cas, l'établissement entrerait en fonction en septembre 2026.





Collecte de déchets & Déchetterie de Tronget

- Collecte des ordures ménagères le mercredi. Sacs poubelles à déposer dans les bacs gris.
- Collecte des bacs jaunes toutes les 3 semaines. Tri sélectif à effectuer avant dépôt en vrac dans les bacs. Pour connaître le calendrier de passages en 2025, contacter le SICTOM SUD ALLIER : 04 70 45 51 67
- Verre : apport volontaire dans les colonnes de tri situées sur la commune.

Le SICTOM propose aux usagers une collecte gratuite d'encombrants et d'épaves automobiles, à domicile, sur inscription auprès de la mairie au moins 10 jours avant la date de passage. La prochaine date de cette collecte est fixée au **jeudi 26 juin 2025**.

Contact Mairie : ☎ 04 70 47 12 74

Un badge d'accès à la déchetterie de Tronget est maintenant obligatoire.

Pour se le procurer et connaître les règles d'utilisation de la déchetterie, contacter le SICTOM SUD ALLIER via le site internet ou par téléphone :

www.sictomsudallier.fr / ☎ 04 70 45 51 67

Documentation également disponible en mairie.

SICTOM SUD-ALLIER

LE TRI, JE PARTICIPE **Objectif tri**

DANS LE BAC JAUNE, JE TRIE **100% DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS SE TRIENT**

DANS LE COMPOSTEUR, JE DÉPOSE

DANS LA COLONNE VERRE, JE TRIE

DANS LES ORDURES MÉNAGÈRES, JE JETTE

Suivez-nous sur : www.sictomsudallier.fr
contact@sictom-sud-allier.fr

**LE TRI, LE RECYCLAGE :
DES GESTES SIMPLES
POUR SAUVER
LA PLANÈTE**



OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE RUE DU SILO À TRONGET :

**Nouveaux horaires valables
toute l'année**

(à partir du 2 janvier 2025)

mardi / mercredi / samedi
de 8h30 à 12h

jeudi / vendredi
de 13h30 à 17h

Fermeture de la déchetterie
les dimanches, lundis
et jours fériés.



**Prenons soin
de notre
petit bout
de planète !**

Des locaux France Services et un site internet à votre disposition

Pour se tenir au courant des divers services et des projets en cours dans la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais, rien ne vaut la consultation du site internet intercommunal www.ccbb.fr

Vous y trouverez par exemple un agenda communautaire avec les dates et lieux des **permanences France Services** (Le Montet / Bourbon l'Archambault) **et des permanences en itinérance**, si précieuses pour aider les habitants en difficulté dans leurs démarches administratives et, en particulier, pour faciliter l'accès au numérique.

Il faut en effet rappeler que des inégalités persistent quant à l'équipement électronique et que, même en 2024, certains foyers ne disposent ni d'un ordinateur ni d'un accès à internet.

Trois agents France Services sont donc à l'écoute des usagers et peuvent les accompagner dans leurs démarches et leurs projets :

- Aide à la constitution de dossiers administratifs (demandes de carte grise et de permis de conduire / carte d'identité et passeport / carte vitale / carte Pass'Région / APL et autres aides CAF)
- Actualisation Pôle Emploi
- Dossier de demande de retraite et de retraite complémentaire
- Prises de rdv téléphoniques

A signaler aussi la mise à disposition d'un espace Multimedia avec ordinateurs en accès libre, connexion internet et possibilité d'imprimer des documents.

Contact France Service : ☎ 04 70 47 37 76

A noter que le calendrier des permanences France Services à Deux-Chaises reste également disponible en mairie, sur le site www.deux-chaises.fr et par le biais de l'application Panneau-Pocket à télécharger sur votre smartphone.

La municipalité tient à remercier les services de la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais qui prennent en charge l'impression de ce bulletin municipal et du Flash Info.

Mise à disposition de matériel pour les événementiels

Depuis plusieurs années la Communauté de Communes a investi dans du matériel événementiel pour soutenir les initiatives locales. Associations et mairies du Bocage Bourbonnais peuvent ainsi accéder gratuitement à une remorque podium, des barnums ainsi que des véhicules et d'autres matériels tels que sono, écran ou vidéoprojecteur, praticables et accessoires divers.

En réduisant les coûts logistiques des événements, ce dispositif très apprécié vise à dynamiser le territoire.

Rendez-vous festif et culturel à ne pas manquer

Du 23 au 31 mai 2025 aura lieu la 24^{ème} édition du festival **JAZZ DANS LE BOCAGE**.

**JAZZ
DANS LE
BOCAGE**

Cet événement fédérateur, contribuant grandement à l'animation du territoire, se déplacera entre les communes de Tronget, Noyant, Buxières-les-Mines et Gipy, avec tout un éventail d'artistes à découvrir parmi lesquels :

- Vincent Ségal et Ballaké Sissoko / Vincent Peirani et Emile Parisien : deux duos associés en une « union céleste ».
- Louis Matute, jeune guitariste suisse prometteur.
- Louise Jallu et ses reprises du répertoire de Piazzola avec « la force et les larmes du tango argentin ».

Une soirée de présentation du festival se tiendra à Rocles le samedi 8 mars avec un concert du groupe Wilfried Touati.

**Selon l'expression consacrée,
« ça vioune dans l'bocage ! »**





Pas le temps de s'ennuyer à l'école Jean de la Fontaine !

Foisonnement de projets pédagogiques attrayants, effectif favorisant les conditions d'apprentissage : pour les 17 élèves de CM1-CM2 qui composent la classe de Carole Faucolnier, l'année scolaire 2024-2025 se présente sous les meilleurs auspices, d'autant plus que le nouveau terrain communal multisports est désormais disponible pour les activités physiques et sportives.

Voici quelques-unes des initiatives visant à développer les connaissances et les compétences des élèves, dans des domaines variés :

• Participation au projet transversal PROUVE-LE

En plus de développer des compétences numériques, ce projet permet aux élèves de cultiver leur esprit critique afin de **confirmer ou non la véracité d'une information**. Sont en outre mobilisées des compétences dans d'autres matières telles que, par exemple, le français, l'éducation morale et civique (EMC) ou l'éducation aux médias et à l'information (EMI).

• Concours Jean Zay 2024-2025

En hommage à cet ancien ministre de l'Education Nationale et des Beaux-Arts, figure de la Résistance française, emprisonné en 1940 par le Régime de Vichy et assassiné par la milice en Juin 1944, un concours est ouvert aux classes de CM2 des départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme où eurent lieu son incarcération et son exécution.

« Et si Jean Zay s'était évadé de la prison de Riom ? » : tel est le sujet proposé à la réflexion des élèves qui doivent imaginer une suite en la présentant sous forme de **BD** (une à trois planches).

• Interventions ADATER

L'Association ADATER (Animation et Développement d'Actions Techniques pour une Eco-citoyenneté Responsable) interviendra, sur budget RRE (Réseau Rural de l'Education), les 15 octobre 2024, 11 mars et 13 mai 2025 pour trois animations sur le thème de l'Arbre.

Dispensées sur le terrain, ces animations ont pour objectif l'éducation à la nature, à l'environnement et au développement durable, principalement en milieu rural. Elles privilégient la mixité sociale et générationnelle ainsi que le partage des connaissances.

• Projet avec le Domaine des Sallards

Aux portes de Moulins, ce domaine constitue un milieu typique de la Sologne Bourbonnaise bocagère. Il représente un formidable territoire de découverte pour les jeunes, passionnés par la biodiversité.

Une animation gratuite, en trois temps, sera assurée par Bruno Cartoux et concernera les hirondelles (Migration / Repérage des nids dans le village et fabrication de nids / Installation des nids).

Avec les élèves de l'école de Rocles, un déplacement sur le site permettra la découverte des zones humides, des étangs, de la cistude d'Europe et de l'écosystème forestier.

Animations sur place gratuites, déplacement pris en charge par le domaine (50%) et par la Coopérative scolaire de Deux-Chaises et l'Amicale Laique de Rocles (50%).

• Projet Cottes & Bottes à l'école

Mise en place d'ateliers créatifs pour collecter des paroles d'élèves, des anecdotes vécues, des moments d'émotion, des expériences authentiques en lien avec le monde de l'agriculture.

Projet éducatif novateur initié par l'association Dfam 03 qui se clôturera par une restitution sous forme de livre illustré.



• Participation à la journée nationale contre le harcèlement scolaire, le 7 novembre et mise en valeur d'un « banc de l'amitié ».

• Visite de la caserne des Pompiers du Montet et formation initiale pour apprendre à porter secours.

• Pour aider au financement d'un éventuel projet de voyage en fin d'année scolaire, tous les élèves se mobilisent :

Le dimanche 15 décembre 2024, participation au **marché de Noël**, dans la salle polyvalente du Montet (Vente d'objets confectionnés en classe et de crêpes).

Le vendredi 23 mai 2025, **Loto du RPI** à Rocles : chants et danses présentés lors des entractes.

Vente de chocolats avant Noël **et de gâteaux** en mai prochain.

Don de sang : un acte citoyen

Placé sous la tutelle du ministère de la Santé, ce don permet à l'Etablissement Français du Sang d'assurer l'autosuffisance nationale en produits sanguins. Il sauve des millions de vies. Vous avez entre 18 et 70 ans révolus ? **Rejoignez vite l'immense communauté des donneurs de sang !**



Pour 2025, à Montmarault, 6 collectes sont programmées : mardi 25 février / jeudi 24 avril / jeudi 19 juin / mardi 19 août / vendredi 24 octobre / mardi 30 décembre (Espace Capdevielle, de 15h à 19h).
Ultime collecte pour l'année 2024 : le lundi 30 décembre.



A l'invitation du CCAS, les aînés s'attablent au Relais des Deux-Chaises

Is n'ont pas eu beaucoup de chemin à parcourir, les 51 convives qui ont répondu présents à l'invitation du Comité Consultatif Aux Affaires Sociales, pour le fraternel repas de fin d'année : il leur a suffi de se rendre aux « Quatre Routes » pour fêter ensemble la réouverture du restaurant deux-chaisois.

Au menu proposé par Maxime Barache figuraient un millefeuille de saumon au pesto, un croustillant de magret de canard pommes rôties suivi de fromages et d'une forêt noire, le tout arrosé de vin de Bordeaux et, au dessert, de quelques bulles festives. De quoi donner envie à tous de se retrouver l'an prochain !!!

A l'intention de celles et ceux qui n'ont pas été en mesure de se déplacer ou qui résident en maison de retraite, des colis gourmands ont été prévus. A l'approche de Noël, il s'agit vraiment de mettre un peu de baume au cœur de toutes les personnes isolées par le grand âge ou des soucis de santé.



Comité des Fêtes : une envie de « chamboule-tout »

Notre tout jeune Comité des Fêtes - né en 2023 - a déjà fait la preuve de son dynamisme en proposant aux Deux-Chaisois de nombreux rendez-vous marqués par une grande convivialité mais pour la prochaine fête du samedi 12 juillet 2025, c'est un **projet inédit** qui prend forme !

Il s'agirait en effet de se réapproprier le centre-bourg en y installant, non loin du plan d'eau communal, attractions, barnums et plate-forme pour l'animation musicale du bal en nocturne. Une course de caisses à savon est même envisagée sur

un parcours allant du haut de la rue du Stade jusqu'au bout de la rue des Tilleuls. De belles émotions en perspective !

Même si la nuit risque d'être un peu « bruyante » pour les habitants du voisinage, cela vaut la peine de se montrer indulgents car la revitalisation des centres-bourgs passe aussi par ce genre d'initiatives.

De nombreux Deux-Chaisois se souviennent sûrement que naguère les fêtes communales s'installaient toujours au cœur des villages, à la grande joie de la population.





Un village à la fois fleuri et éco-responsable

Il n'est pas inutile de rappeler combien le fleurissement améliore notre cadre de vie et contribue à l'attractivité de la commune aussi bien pour les Deux-Chaisois que pour les gens de passage. Cependant, compte tenu des enjeux environnementaux, de nouvelles pratiques sont devenues nécessaires. Voilà pourquoi les responsables municipaux ont choisi de privilégier les espèces vivaces pour le fleurissement des jardinières et des massifs. En effet les plantes annuelles ne repoussent pas d'une année sur l'autre tandis que, grâce à leur système racinaire, les vivaces peuvent traverser l'hiver et renaître au printemps, durant plusieurs années. Le choix effectué par la municipalité devrait donc améliorer la biodiversité tout en réduisant l'arrosage, l'entretien et la dépense publique.

Au fil des saisons, les connaisseurs repèreront, entre autres, fuchsias, bleuets des montagnes, gaillardes royales, gauras, sauges, sedums, fausses giroflées des Alpes, géraniums et toute une gamme de pourpiers : de quoi mettre plein de couleurs dans le bourg de Deux-Chaises tout en attirant les insectes pollinisateurs !

Evidemment le fleurissement de la commune ne se limite pas à son bourg et, cette année encore, le **concours des maisons fleuries** a mobilisé de nombreux Deux-Chaisois, impliqués dans l'attractivité de notre territoire.

Voici le classement :

- 1^{er} prix : Marie-Christine Brun
- 2^{ème} prix ex aequo : Madeleine et Brigitte Prugneau / Thorette Madet
- 3^{ème} prix : Brigitte et Michel Lafaye
- Mention spéciale pour la Maison des Jeunes, dont le parc est entretenu par des bénévoles qui participent au fleurissement en donnant des plants.

Tous les participants recevront leur récompense, sous forme de bons d'achat en jardinerie, lors de la prochaine cérémonie des vœux du maire.



Pour l'édition 2025 du concours des maisons fleuries, les inscriptions se feront en mairie jusqu'au 1^{er} juillet.

Une inscription en mairie avant le 15 mars 2025 est également demandée aux habitants du bourg souhaitant bénéficier de la traditionnelle distribution printanière de fleurs à planter.

... façon Chanteclerc

Au début de sa carrière, Chanteclerc, le coq du clocher, avait bien cru devenir fou : ses voisins d'en-dessous ne lui laissaient aucun répit. Ding-Dingue-Dong ! Ding-Dingue-Dong ! Qu'il pleuve ou qu'il vente, il leur fallait annoncer haut et fort non seulement les heures mais aussi les demi-heures, sans compter l'angelus du matin et celui du soir. Pas moyen de rester au calme !

D'un naturel un peu fougueux et irascible, le gallinacé deux-chaisois envisageait de porter plainte ou de régler l'affaire à coups d'ergots. A grand-peine il parvint à se contrôler et, après quelques exercices de respiration profonde et un petit examen de conscience, il finit par renoncer à toute action impulsive. En poussant son cocorico aux aurores, ne dérangeait-il pas lui-même beaucoup de monde ?

Probablement que sa position au sommet du clocher avait donné à Chanteclerc assez de lucidité et de hauteur de vue pour mesurer le ridicule et l'absurdité de bien des conflits. Lui revenaient par exemple en mémoire les incroyables litiges entre agriculteurs et néo-ruraux se plaignant de nuisances sonores ou olfactives. Il avait éprouvé beaucoup de compassion pour un de ses congénères, natif de l'île d'Oléron, menacé de mort par des citadins intolérants et allergiques à ses cocoricos.

Le Parlement avait même dû légiférer pour protéger le « patrimoine sensoriel des campagnes » c'est à dire justement des biens aussi variés que la sonnerie des cloches - celles des églises et celles du bétail -, le chant des coqs et des cigales, le coassement des grenouilles, le cancanement des canards, les odeurs de fumier ou le parfum du crottin...

Gardant tous ces exemples en tête, notre coq choisit de se montrer tolérant et de faire plus ample connaissance avec ses voisines, les cloches. Pour ce faire, il souleva délicatement une des écailles en bois de châtaignier qui forment la toiture du clocher et demanda la permission d'entrer.

Permission aussitôt accordée ! Trop contentes de recevoir une visite, les vénérables demoiselles accueillirent Chanteclerc en tintinnabulant de plaisir. Elles s'excusèrent du désagrément causé par leur volume sonore et entrèrent volontiers en conversation.

Elles lui racontèrent la longue histoire des cloches et les multiples missions qui leur furent confiées au fil des siècles : annoncer l'heure à tous pour rythmer le temps de travail et la vie quotidienne, alerter la population des calamités en cours telles que les incendies ou les déclarations de guerre, informer les gens du village qu'un des leurs venait de mourir mais aussi célébrer, à toute volée, des événements plus joyeux comme les offices religieux, les baptêmes, les mariages ou la fin des conflits.

A leur contact, notre coq devint rapidement expert en campanologie, une science fort utile pour interpréter sans erreur les divers sons de cloches...

D'une cloche à une autre, d'une idée à une autre ... il ne put s'empêcher de compatir avec la présidente qui, de son perchoir au poulailler de l'Assemblée nationale, agite souvent sa clochette pour obtenir le silence et distribuer la parole à des députés qui, visiblement, n'ont guère l'intention de « s'entendre ».

Peut-être qu'en rejoignant leur beffroi, les huit cloches de Notre-Dame, rescapées de l'incendie, sonneront le retour d'une harmonie plus grande à Paris et ailleurs !

Ainsi rêvait Chanteclerc, du haut de son clocher.





Festivités deux-chaisoises 2025

- **Samedi 11 janvier**
Vœux de la municipalité
- **Dimanche 26 janvier**
Randonnée « Pot-au-feu » -
Association Sportive
- **Samedi 1^{er} février**
Soirée Crêpes - Association
Jeunesse et Joie
- **Samedi 15 février**
Concours de belote – Fauvettes
- **Samedi 8 mars**
Soirée théâtrale
- **Vendredi 18 avril**
Apéro du Comité des Fêtes
- **Samedi 3 mai**
Soirée Danse Country :
découverte et initiation /
possibilité de restauration
- **Samedi 14 / dimanche 15 juin**
Gala des Fauvettes (en salle
socioculturelle du Montet)
- **Samedi 12 juillet**
Concours de pêche et Fête
à Deux-Chaises - Comité des Fêtes
- **Dimanche 3 août**
Vide-greniers, dictée, repas
à la Maison des Jeunes -
Association Jeunesse et Joie
- **Samedi 27 septembre**
Soirée dansante / Aligot -
saucisses - Comité des Fêtes
- **Samedi 18 octobre**
Soirée festive pour les 20 ans
de l'Association Gym Détente
- **Lundi 10 novembre**
Apéro du Comité des Fêtes

Service Public Dates des prochaines élections

Les prochaines élections sont les élections municipales programmées en 2026.

Dates et périodicité des élections politiques :

Election	Prochain vote	Précédent vote
Municipales	2026	Mars et Juin 2020
Présidentielle	2027	Avril 2022
Départementales et régionales	Mars 2028	Juin 2021



Bon à savoir

Horaires d'ouverture de la mairie au public

Le secrétariat est ouvert mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h à 12h.
Elus municipaux disponibles,
en mairie, sur rendez-vous.

Modalités de contact :

☎ 04 70 47 12 74

✉ mairie-deuxchaises@wanadoo.fr

🌐 www.deux-chaises.fr

Agence postale

L'agence postale est ouverte chaque matin du lundi au vendredi inclus de 9h à 11h30 et le samedi de 8h45 à 12h.

A l'exception du lundi, un dépôt de pain est assuré aux mêmes horaires que l'Agence Postale ainsi que le dimanche matin de 9h à 10h.

Assistante sociale

Prendre rendez-vous avec Mme Emeline Busset au 04 70 67 03 04



France Services

1 Place du 8 mai - LE MONTET

Ouverture : du lundi au jeudi de 9h à 12h
et de 14h à 18h.

Le vendredi de 9h à 12h.

Le 1^{er} samedi du mois de 9h à 12h.

Permanences à la salle du conseil de Deux-Chaises
le 4^{ème} mardi du mois de 14h à 17h.

☎ 04 70 47 37 76 (RDV sur le site du Montet)

✉ franceservices@cbb.fr



